

DAEU A 2024-2025
Epreuve de mai
INITIATION A LA SOCIOLOGIE ET A L'ECONOMIE

Vous montrerez que le pouvoir intégrateur du travail varie selon la profession mais aussi selon le type de contrat de travail ou son absence.

Ce sujet comporte 3 pages. Veuillez vérifier que votre exemplaire est complet avant de commencer l'épreuve.

Aucun document ni calculatrice ne sont autorisés.

Consignes

Cette épreuve comprend deux parties.

1. **Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances)**, il est demandé au candidat de répondre avec précision et concision aux questions en faisant appel à des connaissances pertinentes explicitées dans la leçon et/ou les exercices. Lorsque cela est possible, utiliser un exemple adéquat pour illustrer la réponse.
2. **Pour la partie 2 (dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire)**, il est demandé au candidat de traiter le sujet :
 - en exploitant tous les documents du dossier. Il est pour cela nécessaire d'adopter une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et de traitement l'information et il est impératif d'éviter la paraphrase (utilisation d'un élément extrait d'un document sans en préciser la source).
 - en faisant appel aux connaissances explicitées dans la leçon et/ou les exercices (définitions précises).
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion. Le développement doit s'organiser autour de deux axes complémentaires. Il s'agit de deux parties liées l'une à l'autre par une phrase de liaison qui met en valeur la logique du raisonnement. Chaque partie doit comporter deux sous parties.

Attention : le plan doit être apparent c'est à dire que vous devez faire apparaître les titres des deux grandes parties et des sous-parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisations de connaissances (6 points)

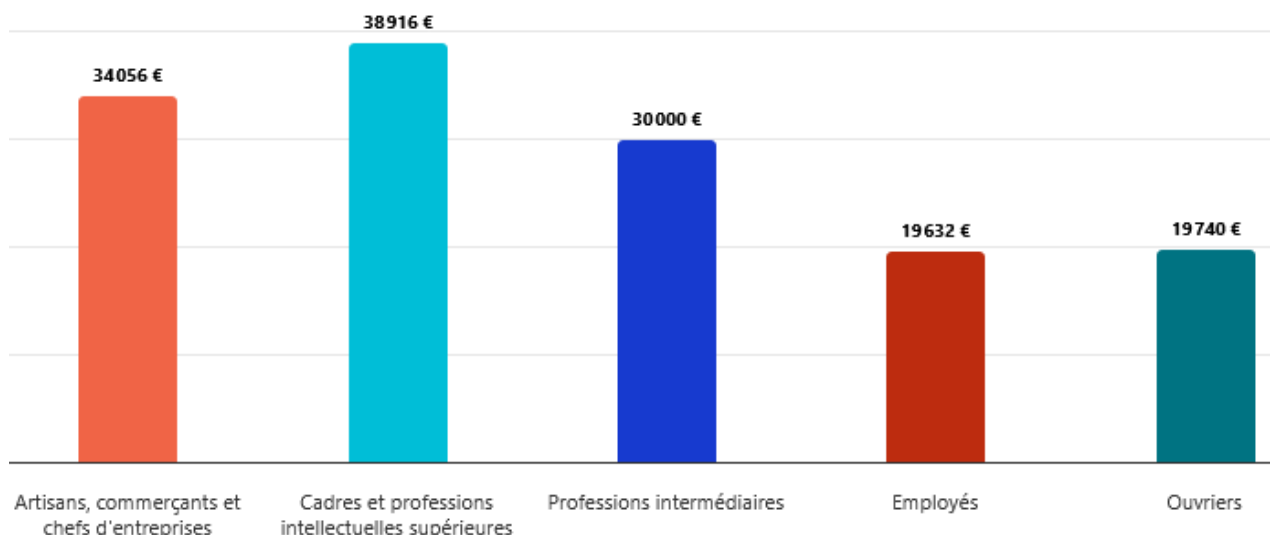
- 1/ Après avoir défini la notion de « famille » puis de « socialisation », vous montrerez que la socialisation différenciée selon le milieu social explique, en partie, les différences de réussite scolaire selon les milieux sociaux. (/3)
- 2/ Après avoir défini la notion de « variables lourdes » puis d'« abstentionnisme », vous indiquerez pourquoi nous pouvons affirmer que l'âge est une variable lourde de l'abstentionnisme en France, de nos jours. (/3)

Seconde partie : Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire (14 points)

Vous montrerez que le pouvoir intégrateur du travail varie selon la catégorie socioprofessionnelle mais aussi selon le type de contrat de travail ou l'absence de travail.

DOCUMENT 1

Salaire annuel net moyen en EQTP par profession et catégorie socioprofessionnelle



Note : EQTP : équivalent temps plein

Source : INSEE, 2022

DOCUMENT 2

Un peu plus d'un quart des salariés travaillent le dimanche selon les données 2016 du ministère du Travail, en décalage avec le rythme de la majorité de la population. Ce chiffre a augmenté de deux points par rapport à 2005. Le travail dominical est le lot commun de 34 % de l'ensemble des employés, et plus encore des employés de commerce (46 %). [...] Entre 2005 et 2016, la part des salariés qui travaillent le dimanche a progressé de dix points chez les employés de commerce, mais également de neuf points chez les ouvriers non qualifiés. Deux fois plus de ces salariés sont concernés aujourd'hui qu'il y a onze ans.

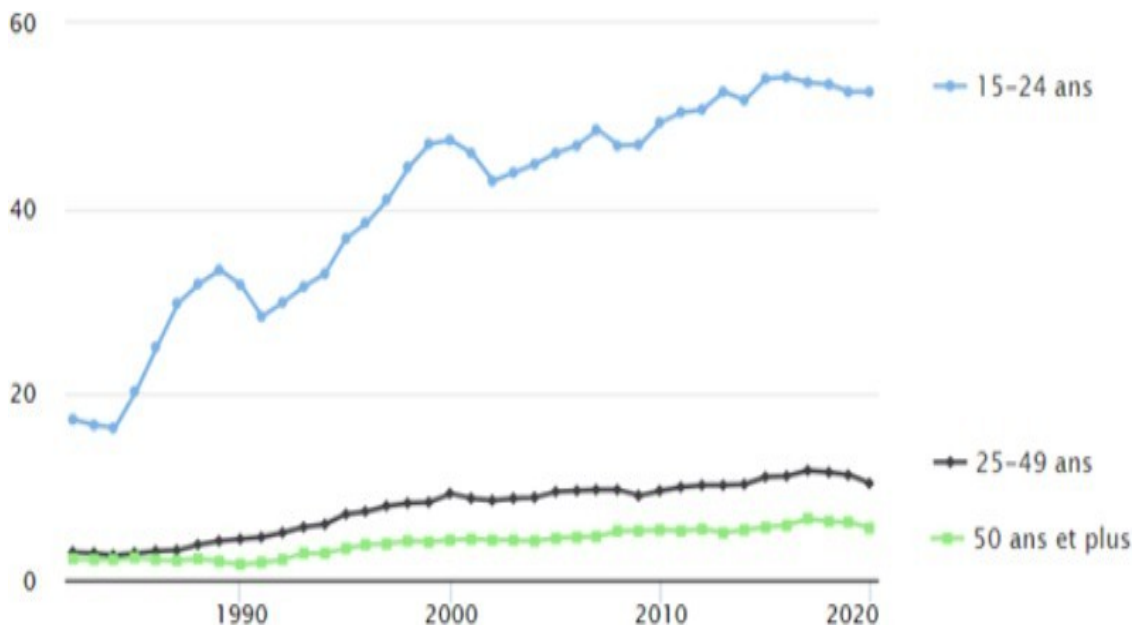
15 % des salariés sont à leur poste la nuit, au moins occasionnellement, entre minuit et cinq heures du matin, une proportion stable depuis 2005. [...] Les ouvriers non qualifiés, comme les qualifiés, sont davantage concernés en 2016 qu'onze ans plus tôt : leur proportion est passée respectivement de 15 % à 17 % et de 23 % à 25 % au cours de la période.

5 % des salariés ont des horaires qui alternent sur deux équipes, soit le matin (souvent de 5 h à 13 h), soit l'après-midi (de 13 h à 21 h), avec un changement d'horaires toutes les semaines. Ce rythme est aussi appelé « travail posté » ou « en 2 x 8 » [...]. Les ouvriers non qualifiés sont les plus concernés.

Source : « Horaires de travail : La France flexible des peu qualifiés », Observatoire des inégalités, 2021.

DOCUMENT 3

Part des emplois précaires¹ dans le total des emplois selon l'âge (en %)



Source : Observatoire des inégalités, 2021.

1 : Selon la définition de l'Observatoire des inégalités, les emplois précaires regroupent les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée (CDI) : contrats à durée déterminée (CDD), contrats d'intérim et contrats d'apprentissage.

DOCUMENT 4

La hausse du chômage se confirme. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, l'ex-Pôle emploi, sans travail et tenus d'en chercher un, classés dans la catégorie A, a augmenté en France (hors Mayotte) de 3,5 % sur un an, pour atteindre 3,14 millions de personnes en moyenne. [..]

Si l'on ajoute les personnes en catégorie B, en activité réduite courte (moins de 78 heures par mois), et C (plus de 78 heures), la hausse ressort à 1,8 %, pour représenter un peu moins de 5,5 millions de demandeurs d'emploi.[...]

[...] La dégradation de la conjoncture, et donc du marché du travail, se fait bien sentir depuis cet été, après des trimestres de baisse continue du nombre d'inscrits depuis la sortie de la crise du Covid, en 2021. Elle frappe particulièrement les moins de 25 ans, avec 7 % d'inscrits supplémentaires au quatrième trimestre en France métropolitaine. La part des inscrits depuis plus d'un an est restée stable, en revanche, autour de 43,5 %.

Si les inscriptions pour fin de contrat sont restées stables également, celles à la suite d'une fin de mission d'intérim ou d'un licenciement économique ont augmenté. Elles n'ont pas été compensées par les reprises d'emploi déclarées ou les entrées en formation, en nette baisse.

Alain Ruello, La mauvaise pente du chômage se confirme en France, Les Echos le 27 Janvier 2025